

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5586

présenté par

Mme Batho

à l'amendement n° 1874 de M. Dive

ARTICLE 9

À l'alinéa 6, supprimer le mot :

« notamment »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique ne reposent pas "notamment" sur les solutions fondées sur la nature et l'agroécologie, mais bien principalement.